

1.1. Les trois modes d'utilisation

1.1.1. Le mode "Simple visiteur" ou mode anonyme

Le simple visiteur est une personne qui découvre votre portail public après avoir effectué une recherche sur internet. Cette personne peut être un abonné de la médiathèque qui ne s'est pas encore authentifié sur le portail (mode anonyme).

Il peut :

- Lire le contenu de votre portail.
- Consulter le catalogue de votre médiathèque.

Il ne peut pas :

- Modifier l'aspect de votre portail.
- Supprimer ou détruire des documents de votre base.
- Réserver des exemplaires.

1.1.2. Le mode "Abonné authentifié"

L'abonné authentifié est un abonné de votre médiathèque à qui vous avez transmis (par mail ou à l'oral) un identifiant et un mot de passe.

Il peut :

- Lire le contenu de votre portail.
- Consulter le catalogue de votre médiathèque.
- Consulter son compte personnel (documents en prêts, en retard, réservations disponibles et en attente, validité de sa cotisation, etc.).
- Consulter le compte de sa famille (s'il est responsable de famille et s'il possède l'identifiant et le mot de passe du compte "famille").
- Prolonger ses prêts (dans des conditions très strictes).

- Effectuer des demandes de réservations de documents :
 - En prêt (la réservation sera attribuée au retour de celui-ci).
 - Disponibles (si le paramétrage du SIGB l'autorise).

1.1.3. Le mode "Gestionnaire (admin)"

C'est le (ou les) bibliothécaire(s) en charge de l'animation du portail.

Cet utilisateur peut :

- Faire la même chose que les abonnés,
- Modifier, par ajout ou suppression, l'apparence et le contenu du portail,
- Paramétrer la recherche du portail.

C'est l'objet de ce document.

“ Remarque : la structure du portail, ainsi que l’habillage graphique de celui-ci, est faite par nos services, avant la formation à l’administration du portail.

Created 2026-07-16 10:20:29 UTC by Admin

Updated 2026-08-13 13:07:37 UTC by Admin